

VILLEFRANCHE

N° 95
Janvier 2012

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

Magazine

2012 : 366 jours pour mieux vivre ensemble !



Dossier : le futur EHPAD



Vive la 2



Les trottoirs aux piétons



L'actualité des jumelages



La vidéoprotection étendue

Flashez !



Pour l'environnement, Villefranche s'engage !
Document imprimé sur papier 100% recyclé

www.villefranche.net





ÉDITO

Le maire, l'intérêt général et le citoyen...

« Le maire, l'intérêt général et le citoyen », tel fut le thème du dernier Congrès des Maires de France, avec des élus « *déterminés à faire face à la crise* »,

selon Jacques Péliissard, leur président. Si ce congrès s'est tenu à Paris dans un contexte économique et financier marqué par de grandes incertitudes, il a toutefois réaffirmé **le rôle du maire comme « acteur du lien social et garant de l'intérêt général, au-dessus des intérêts particuliers »**. C'est sans doute pourquoi nos concitoyens font confiance à leurs élus locaux car ils mesurent combien ils s'investissent chaque jour pour leur vie quotidienne.

Construire une école, ouvrir des classes, créer une nouvelle structure petite enfance... constituent autant d'actes forts, comme ceux qui ont marqué la Calade en 2011, et l'ouverture d'une Maison des adolescents en 2012 le sera tout autant.

Construire une nouvelle piscine, décider d'un nouvel établissement pour personnes âgées dépendantes, comme nous le faisons ici, sont tout autant des décisions guidées par le sens de l'intérêt général.

Et tout au long de l'année, la Ville contribue au lien social, à travers la culture, le sport, la vie des quartiers, les solidarités...

En fin d'année, j'ai partagé des moments forts avec nos aînés, chez eux ou en résidence, rencontré les bénévoles engagés dans nos associations caritatives, et mesuré le besoin de **lutter contre la solitude et développer des solidarités justes et dignes**.

La situation du chômage est préoccupante et, même s'ils n'ont pas de pouvoirs particuliers pour créer des emplois, **les maires mettent tout en œuvre pour que leur ville soit attractive**. Villefranche n'échappe pas à cette volonté, favorise de nouvelles implantations, en lien avec la Chambre de commerce et la Chambre de métiers, soutient ses commerces, se bat pour l'insertion.

Et en privilégiant l'investissement, Villefranche agit pour l'économie et donc l'emploi. De quoi faire oublier les désagrégements des travaux pourtant indispensables, parfois

critiqués... et qui deviennent fort appréciés lorsqu'ils sont achevés ! La qualité de vie passe par tous ces travaux de voirie, de trottoirs, de sécurité, d'espaces verts que vous appréciez, et des évolutions en termes d'aménagement, de logement et de stationnement.

L'intérêt général, c'est aussi la sécurité, avec des effectifs de police municipale renforcés, des patrouilles même la nuit qui accroissent leur efficacité en lien avec la police nationale. **L'extension de la vidéoprotection** au centre-ville et sur les axes névralgiques permettra encore d'améliorer les résultats.

Lors du Congrès des Maires, les élus ont considéré que « *le redressement des finances publiques ne peut passer que par une action commune et solidaire pour contribuer à l'effort national* », et les efforts menés ici viennent justement d'être

reconnus au plus haut niveau, en témoigne le dossier de la Gazette des communes, départements et régions qui titre : « **Performance : Villefranche sur tous les fronts** ». Et l'article de mentionner comment la Ville s'est engagée dans la recherche de marges de manœuvre budgétaires : ressources humaines,

schéma directeur informatique, optimisation des bases fiscales, achats publics, contrôle de gestion, etc.

Chacun comprendra alors que **la baisse des dépenses de fonctionnement, les choix qui sont faits et la volonté de ne pas augmenter les taux d'imposition le sont dans l'intérêt des Caladois, des finances publiques, et de l'avenir de notre ville !**

Sur tous les fronts ! Tel pourrait bien être finalement ce qui résume l'action des élus locaux dont la tâche n'est pas facile face à tous les intérêts particuliers qui s'expriment et qui ne constituent pas pour autant l'intérêt général.

En ce début d'année, je vous exprime au nom des élus municipaux et en mon nom des vœux très sincères et chaleureux : des vœux de bonheur, bonheur partagé en famille et entre amis, des vœux de santé, et **j'ai une pensée particulière pour nos concitoyens qui rencontrent des difficultés**, notamment parce qu'ils sont éprouvés par la maladie, la solitude et le chômage, **et pour tous ceux qui se battent chaque jour pour réussir**.

En 2012, nous avons 366 jours pour mieux vivre ensemble !

Bernard PERRUT

Pour joindre Bernard PERRUT : 04 74 62 60 12 - bperrut@villefranche.net

SOMMAIRE

| | | | | | |
|-----|-------------------------------|----|-----------------|----|---------------------|
| 5 | Conscrits | 11 | Vie de la ville | 16 | Vie Associative |
| 6/7 | Ça s'est passé à Villefranche | 12 | Jumelages | 17 | Culture |
| | | 13 | Environnement | 18 | En bref |
| 8-9 | Dossier | 14 | Atout âge | 21 | Rendez-vous |
| 10 | Travaux | 15 | Parole à... | 22 | Expression des élus |

PERMANENCE DES ADJOINTS EN MAIRIE

| | |
|--------------------------------------|--------------------------|
| Lundi | Jeu |
| Matin : Martine GLANDIER | Matin : Michel JAMBON |
| Après-midi : Marielle VELUT | Après-midi : Sophie LUTZ |
| Mardi | Vend |
| Matin : Jean-Luc GUENICHON | Matin : Daniel BANCK |
| Après-midi : Jadée DUBOIS | Après-midi : Sophie LUTZ |
| Mercredi | Samedi |
| Matin : Daniel FAURITE | Matin : Thomas RAVIER |
| Après-midi : Marie-Camille JACQUEMET | |

Villefranche Directeur de la Publication : Bernard PERRUT - Comité de rédaction : Jadée DUBOIS - Franck VERNHES - Gérard BERRODIER
MAGAZINE Didier PRÉ - Corinne SCHYRR - Robert LAFOY - Conception-Édition-Publicité : Sphère Publique - Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2012
www.villefranche.net - Site officiel de la ville de Villefranche - Borne de consultation gratuite en Mairie

Une Interclasse comme il n'y en a pas 2 !

Le compte à rebours est enclenché pour l'équipe de Sébastien JANDARD, président de l'Interclasse en 2. Depuis de nombreux mois, les bases sont posées, l'heure est aux petits détails qui ne manquent jamais de surgir au dernier moment.



Sous son air jovial, le Conscrit® de la classe 92 veille au grain pour sa première vague en tant que président. L'expérience acquise depuis de nombreuses années au sein de l'Interclasse générale et de l'Interclasse en 2 lui est précieuse, tout comme celle de Michel DENOYER, le fidèle secrétaire de ces deux mêmes structures.

Le groupe comportera entre 300 et 350 Conscrits®, une classe petite en volume (mais pas en qualité, dit-on...).

Elle devrait compter dans ses rangs un centenaire, M. Raymond PERRIN, qui espère bien défiler et faire le banquet, l'ancien maire André POUTISSOU (classe 42) et le nouveau diacre, Charles-Henri BODIN (classe 2002). Parmi les porte-drapeaux, on ne manquera pas de voir aussi l'ancien Chasseur alpin Albert HY (classe 1952), sans oublier Pascal PARDON, le secrétaire de la classe 1992 dont le cheminement en fauteuil force toujours l'admiration.

Cette année, les 20 ans seront une cinquantaine. « L'équipe de Raphaël LABONDE se débrouille bien avec plusieurs animations à son actif pour boucler son budget », apprécie M. JANDARD. Car les finances sont toujours le nerf de la guerre. Si les affichettes voient leur rentabilité baisser, la souscription (1^{er} lot : 1 semaine en club Eldorado à Rhodes/Grèce) constitue une ressource financière importante. Elle sert principalement à payer les fanfares dont la vedette sera tenue une nouvelle fois par la Musique de la Police de Genève. Le public retrouvera également avec plaisir les musiciens en tenue d'époque de Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'or). Pour la retraite aux flambeaux, il est prévu une grande surprise. Toutefois, le secret sera bien gardé, jusqu'au 27 janvier...

interclasse2villefranche.over-blog.com

Musée des Conscrits

Ouverture du musée en janvier suivant les horaires normaux (du mercredi au samedi, de 10 h à 18 h) ainsi que le dimanche 29 janvier de 10 h à 13 h. Entrée gratuite.

Maison du patrimoine : 739 rue Nationale.

PROGRAMME

DIMANCHE 22 JANVIER

- 10 h : remise du drapeau aux 20 ans, place des Arts
- 10h30 : baptême du drapeau des 20 ans en la collégiale Notre-Dame des Marais
- 11 h 30 : apéritif des Classes, offert par l'Interclasse Générale, à l'Atelier

VENDREDI 27 JANVIER

- 20 h : retraite aux flambeaux
Thème : La musique de nos vingt ans
Classe 1952-80 ans : L'opérette
Classe 1962-70 ans : Les années yé-yé
Classe 1972-60 ans : Rock disco
Classe 1982 - 50 ans : AC/DC hard rock metal
Classe 1992 - 40 ans : New wave
Classe 2002 - 30 ans : Rap
Classe 2012 - 20 ans : Techno
- 21 h 30 : remise de la gerbe à l'épouse du Maire par le président des 20 ans

- Le Maire remettra symboliquement les clefs de la Ville au président des 20 ans

SAMEDI 28 JANVIER

- 16 h : aubade par la Musique de la Police de Genève et réception à l'Hôtel de Ville

DIMANCHE 29 JANVIER

- 6 h : réveil de la population
- 7 h : réveil des présidents avec les cors de chasse
- 11 h : départ de la Vague
Musiques :
20 ans : Musique de la Police de Genève
30 ans : Société musicale Jeanne d'Arc de Manziat
40 ans : Batterie-fanfare de Saint-Jean-de-Losne
50 ans : L'Écho de la Vigne
60 ans : Société musicale Espérance de Viriat
70 ans : Société musicale de Saint-Just-d'Avray

- 80 ans : Batterie-fanfare

La Renaissance de Saint-Laurent-de-Mure
90 ans : Batterie-fanfare de Saint-Lager
100 ans : La Vaillante de Juliéanas

Fermeture du défilé : L'Écho de la Vallée du Morgon

LUNDI 30 JANVIER

- 19 h : enterrement de la classe.
Départ : place du Promenoir
Arrivée : place Claude-Bernard

MARDI 31 JANVIER

- 20 h : restitution des clefs au Maire par les 20 ans, à l'hôtel de ville.

MERCREDI 1^{er} FÉVRIER

- 12 h : repas de toutes les classes en 2, à l'Atelier



ÇA S'EST PASSÉ À VILLEFRANCHE

Avec les Conscrits®

Les futurs 20 ans accueillis à l'hôtel de ville pour la présentation du Sonnet, le 9 décembre dernier.



HandiCalad 2011

Les personnes concernées par le handicap en milieu professionnel ont pu rencontrer les partenaires de l'emploi le 16 novembre à la Maison des familles.



La doyenne des Caladois

Le 9 décembre, Georgette GAUDOIN a eu 104 ans. Encore en bonne forme, elle réside depuis 2003 à la résidence Pierre-de-Beaujeu.



Animations de Noël

Un père Noël, des sapins décorés par des élèves de nos écoles, et des concerts pour marquer l'arrivée de la nouvelle année.



Prendre le relais des parents

Ils étaient venus nombreux le 19 novembre à la journée portes ouvertes du relais d'assistantes maternelles Le Moulin aux contes qui regroupe environ 50 professionnelles agréées.



Beau plateau pour le Salon du livre jeunesse

Anna KARINA, Emma DAUMAS et Laurent BALANDRAS ont été les invités d'honneur de cette manifestation tous publics organisée par l'association Prête-moi ta plume, le samedi 5 novembre à la Maison des familles.



Visite ministérielle aux anciens combattants

Le 18 novembre, Marc LAFFINEUR, secrétaire d'État aux anciens combattants, a été accueilli par les élus, le Conseil municipal des jeunes et plus d'une trentaine d'associations d'anciens combattants.



Le Beaujolais a un nouveau sous-préfet

Stéphane GUYON a marqué sa prise de fonction dans notre arrondissement par un dépôt de gerbe le 19 décembre, au monument aux Morts de l'esplanade du Souvenir.



60 ans et une forme gouleyante

Les Caladois se sont retrouvés très nombreux à fêter l'arrivée du Primeur 2011. Fiesta du Nouveau, Marathon international du Beaujolais, Festival des nouvelles voix en Beaujolais et mise perce sur le parvis de l'hôtel de ville ont contribué à cette réussite collective qui fait honneur à la capitale du Beaujolais.



Bienvenue aux nouveaux arrivants

Fidèle à la tradition d'accueil de la Calade, le Conseil municipal a convié, le 25 novembre, les nouveaux Caladois et les nouveaux fonctionnaires à une soirée de prise de contact où les échanges avec les structures présentes furent riches et nombreux.



Du nouveau pour l'accueil des personnes âgées en résidences

Modification de la loi, désir de mutualisation et volonté de mieux répondre aux besoins des personnes âgées dépendantes... La Ville s'est lancée dans une réflexion conduisant à la réorganisation de ses structures gérontologiques. Objectif : proposer, rue Bointon, une offre diversifiée et complète pour les personnes dans le grand âge avec la création d'un véritable pôle gérontologique.

L'accueil des personnes âgées dépendantes sur un site unique

Avec l'allongement de l'espérance de vie, les besoins d'accueil de personnes âgées dépendantes vont croissant et Villefranche n'échappe pas à ce phénomène national.

La Ville de Villefranche a donc souhaité la création d'un nouvel Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) afin de s'adapter aux besoins qui évoluent, et surtout d'éviter aux Caladois d'être orientés vers des établissements éloignés de la commune. Cette nouvelle résidence accueillera également les résidents des domiciles collectifs Athéna et Georges-Mérard, « ce qui

permettra en outre d'optimiser les moyens et donc le service offert aux personnes âgées de notre ville », explique Marie-Camille JACQUEMET, adjointe aux Solidarités et aux Personnes âgées. C'est pourquoi, le Conseil municipal a fait le choix de regrouper ces deux structures sur le site de la rue Bointon. Le nouvel établissement sera médicalisé et agréé pour recevoir les bénéficiaires de l'aide sociale. Ainsi, cette structure pourra accueillir toute personne sans que le montant de ses revenus soit un frein à son entrée dans l'établissement.

Pour réaliser son projet, la Ville a procédé à l'acquisition de deux pro-

priétés jouxtant la résidence Ma Calade. Ainsi, avec ce complément d'emprise foncière, l'implantation du nouveau bâtiment sauvegardera les espaces verts ombragés, très agréables et auxquels les résidents sont particulièrement attachés. Cet établissement,

Début des travaux :
1^{er} trimestre 2012

Livraison : fin 2013

Maîtrise d'ouvrage :
OPAC du Rhône



Pierre Faure Architecte

situé à proximité du centre-ville, sera très accessible pour les familles et les visiteurs qui pourront facilement se garer sur le parking Bointon.

Une réalisation attendue

Le futur établissement construit sur une parcelle de 5 300 m² comportera 2 niveaux.

La conception architecturale privilégie des espaces de vie fonctionnels et des chambres spacieuses (24 m²) comprenant une salle de bains avec toilettes, lavabo et douche à l'italienne. Les chambres seront disposées sous la forme d'unités organisées autour d'une salle de vie à chaque étage. Toutes les chambres seront équipées d'appel-malade et d'un mobilier médicalisé adapté pour le confort des résidents et facilitant les manutentions pour le personnel. Un local destiné à la balnéothérapie permettra aux résidents les plus dépendants de profiter de moments de relaxation. La cuisine sera préparée sur place et les résidents de Ma Calade pourront en bénéficier, y compris le soir pour ceux qui le souhaiteront. Le rez-de-chaussée de l'établissement accueillera les locaux communs (administration, restaura-

tion...) mais également des lieux conviviaux comme, par exemple, un salon de coiffure, une boutique et des espaces d'animation. Un patio central végétalisé et des terrasses offriront aux résidents les plus dépendants un accès sur l'extérieur.

« Par ces aménagements empruntés à la conception hôtelière, les promoteurs du projet ont voulu faire de cette résidence un véritable lieu de vie et pas seulement un lieu de soins », souligne Mme JACQUEMET.

Un seul organisme gestionnaire

Conformément à la législation en vigueur qui n'autorise plus les communes à gérer en direct des établissements d'accueil pour personnes âgées, le Conseil municipal a confié la gestion du nouvel ensemble à l'association Accueil et Confort Pour Personnes Agées (ACPPA). Créée en

1982 et reconnue de bienfaisance, l'ACPPA a été choisie en raison de son expérience dans la gestion des équipements pour personnes âgées dans lesquels elle développe de véritables projets de vie et de soins. Le savoir-faire de l'ACPPA est reconnu au travers de certifications qui lui ont été accordées au regard de ses projets ayant trait à l'individualisation de la prise en charge, à l'accompagnement du résident dans le respect de son intimité et à la préservation de son autonomie et de ses liens sociaux. Cette association locale (son siège est situé à Francheville) gère en France une quarantaine d'équipements dont, à Villefranche, la résidence Montaigu et le centre de soins infirmiers (RESIDOM). Afin de préparer cette transition, l'ACPPA a pris dès le 1^{er} janvier dernier la gestion des trois structures municipales (Athéna, Georges-Mérard et Ma Calade).

Une plate-forme gérontologique

82 lits médicalisés (25 par transfert des résidences Athéna et Georges-Mérard et 57 par création)

Ils se répartissent en :

28 lits d'unité d'hébergement renforcé pour personnes déficientes psychiques

40 lits d'EHPAD

10 lits pour personnes dépendantes physiques lourdes

4 lits d'hébergement temporaire pouvant constituer une transition après une hospitalisation ou offrant quelques jours de répit pour des aidants familiaux.

À cela s'ajoutent :

- 12 places de Pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) réservées aux résidents de l'établissement atteints de déficience psychique. Le PASA proposera des activités sociales et de stimulation aux personnes accueillies.
- Le centre de soins RESIDOM et, bien entendu, la résidence Ma Calade qui demeure avec son statut de foyer logement pour l'accueil de personnes âgées autonomes et qui fera l'objet de travaux de rénovation programmés à partir de 2014.

Sécurité des écoliers : une volonté et des actes

En 2011, plus de 100 000 € ont été consacrés à la sécurisation des abords des différents établissements scolaires, signe de l'attention continue portée par les élus lieux où la prudence n'est pas toujours de mise...



- Rue Lamartine (école Lamartine) : plateau traversant et divers travaux et aménagements de part et d'autre de ce plateau (35 000 €).
- Rue Jules-Ferry (école Condorcet) : plateau traversant et divers travaux et aménagements de part et d'autre de ce plateau (7 000 €).
- Rue des Jardiniers (multi-accueil) : divers travaux et aménagements réalisés dans le cadre du réaménagement de la rue des Jardiniers.
- Avenue Saint-Exupéry : plateau traversant devant l'école de Mongré et divers travaux et aménagements de part et d'autre de ce plateau, dont la création d'une dépose-minute (35 000 €).
- Boulevard Albert-Camus (école élémentaire Albert-Camus) : réaménagement du passage piétons et marquage de part et d'autre des emplacements de stationnement pour ralentir la vitesse des véhicules (5 000 €).
- Rue de la Fraternité (école Jean-Macé) : réfection des trottoirs devant l'école sur la placette.

Accessibilité de la voirie



© Daniel GILLET pour CAUE de l'Ain

Ce sujet fait l'objet d'une attention permanente ; les équipements pour personnes souffrant d'un handicap sont systématiquement intégrés à toute nouvelle réalisation, comme récemment les aménagements des carrefours des Viaducs.

Jeudi 8 décembre, une visite conduite par l'élu à l'Aménagement de l'espace urbain, Daniel BANCK, a permis de faire le point sur les différents lieux concernés, tant par l'adaptation des trottoirs que par le fonctionnement des feux avec une option à signalisation sonore pour les personnes malvoyantes.

Les efforts réalisés par la Ville pour faciliter l'accessibilité sont d'ailleurs pris en exemple, en témoigne cette visite, le 9 décembre dernier, des architectes du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Ain. La rue de la Paix et les abords de l'hôtel de ville, notamment, ont été particulièrement appréciés par ces professionnels accueillis à Villefranche par Didier MOULIN, conseiller délégué à l'accessibilité et aux personnes handicapées.



LE TOUR DES CHANTIERS

BOULEVARD LECLERC

Achèvement du cheminement piétonnier le long du boulevard et création d'une bande cyclable en 2012.

RUE EMILE-ZOLA

À proximité de la Poste annexe, mise en place d'un élément de rétrécissement devant le passage piétons afin de limiter la vitesse des véhicules et d'empêcher le stationnement anarchique, facilitant et sécurisant ainsi les traversées piétonnes.

CARREFOURS DES VIADUCS

Réalisation de l'ensemble des plantations en décembre :

- arbres d'alignement de type Micocoulier le long du boulevard Louis-Blanc,
- plantation de 2 massifs (sous les viaducs et dans l'angle des rues Monplaisir-Quarantaine),
- renforcement des haies sur la rue Cassin.

QUARTIER TROUSSIER

Réalisation de l'empierrement de la voie nouvelle reliant le quartier à la rue Claudius-Savoie en réutilisant les matériaux de démolition de la grande barre. Mars 2012. Démarrage des travaux de bâtiment à la suite.

CENTRE NAUTIQUE SAINT-EXUPERY

Le chantier concerne à présent les corps d'état de second œuvre (carrelages, plomberie, traitement de l'eau, chauffage-ventilation, façades, abords).

MAISON DES ADOS

Travaux d'aménagement sur 170 m² de la partie propriété municipale. Livraison : début février 2012.

STADE DE BELLEROUCHE

Reprise complète de la clôture du stade en décembre.

MARCHE COUVERT

Aménagements portant sur l'espace Bar du marché (plafond, chauffage et éclairage).

ÉCOLE CAMILLE-CLAUDEL

Début des études relatives à l'extension de l'école maternelle.

Vidéoprotection, version 2012

En complément aux actions de terrain menées par la Ville et l'État, le Conseil municipal a décidé de moderniser et d'étendre son réseau de vidéoprotection.

Datant du début des années 2000, les installations existantes seront remplacées par du matériel de dernière génération, tant au niveau des caméras que de l'équipement du Centre de supervision urbain avec une liaison par fibres optiques. De plus, ce réseau de 103 caméras sera complété par 28 nouvelles mises en place progressivement entre fin 2011 et début 2012.

Dans le cadre d'une convention signée avec le représentant de l'État, les images pourront être transmises ponctuellement aux services de la police nationale. Il s'agit d'un outil de prévention, mais aussi d'information fort utile aux policiers pour retrouver des personnes ayant commis des délits.

Cette remise à niveau complète représente un budget de 720 000 € TTC (génie civil compris) que subventionne l'État à hauteur de 244 000 €, via le Fonds interministériel de prévention de la délinquance.

La combinaison des différentes actions menées en Calade dans le cadre de la prévention de la délinquance et en faveur de la sécurité produit des résultats encourageants avec une baisse de 2 % de la délinquance de proximité depuis le début d'année et une hausse de 4 % du taux d'élucidation.

Nouvelles implantations de caméras

Rue Nationale (5); parkings Boiron (1); places des Arts (2), du 11 Novembre (2), Claude-Bernard (3), Rousset (1) et Humbert III (1); parc de la Belle Province (3); gymnase du Gare (3); Maison de quartier Troussier (2); école de Béligny (3) et gymnase (2).



L'hiver en toute sécurité

En cas de chute de neige ou de verglas, les riverains ont la responsabilité du nettoyage du trottoir situé devant leur habitation. Un devoir citoyen envers les piétons de son quartier.

Stationner, mais ne pas squatter



La lutte contre les voitures ventouses participe de la volonté de favoriser la rotation des véhicules sur le domaine public.

Conformément à l'arrêté général de circulation de Villefranche (1981), aucun véhicule n'a le droit de rester stationné plus de 48 heures à la même place. Dans le cas contraire, son propriétaire risque une amende de 35 € (2^e classe) et une mise en fourrière (96 €).

Les trottoirs aux piétons !

Trop de deux-roues circulent encore sur les trottoirs. Et pourtant, c'est interdit, y compris pour les vélos !

Ils sont dangereux pour tous et encore davantage pour les enfants et les personnes à mobilité réduite. Leurs conducteurs doivent impérativement utiliser la voie et le sens de circulation. Dans le cas contraire, ils encourrent une amende de 135 € (90 €, si paiement dans les trois jours). Toutefois, il est toléré de marcher sur le trottoir en tenant son véhicule à la main.

Seuls sont admis sur les trottoirs les enfants de moins de 8 ans à vélo et les agents de la Poste.





Les 10 ans de Villefranche-Kandi

En 2012, l'association fêtera son 10^e anniversaire. Les manifestations auront pour principaux objectifs de mieux faire connaître la vie béninoise et de collecter de l'argent pour la scolarisation des jeunes ainsi que pour l'installation de points d'eau et de sanitaires. La Quinzaine du Bénin, en mars prochain, en constituera le temps fort.

- **3 mars à l'Atelier** : concert de la chorale A Cœur Joie, associée à celle de Chaponnay.
- **12 / 22 mars à la salle des Échevins** : exposition de toiles d'artistes africains contemporains. Bibliographie sur la vie et l'art africains à la médiathèque.
- **17 mars sur la place des Arts** : marché africain avec animations.
- **23 mars** : cross des écoles pour Kandi.

Pendant cette Quinzaine, seront présentés des objets d'art réalisés par des collégiens de Jean-Moulin à partir de matériaux de récupération.

« Nous espérons accueillir une délégation de Kandiens plus étoffée que les années passées, malgré le coût du voyage qui représente une très lourde charge pour la plupart d'entre eux. La distance entre Kandi et Villefranche n'est pas une barrière quand on a la volonté d'agir et de tisser des liens d'amitié et de solidarité », explique le nouveau président Claude BONNARD.

Kalarach en vidéo

Compte tenu de la distance conséquente qui sépare la cité de Kalarach de ses villes jumelles (2700 km avec la Calade), il est apparu, lors de la Conférence des maires des villes jumelles, que la vidéo-transmission offrirait des possibilités d'échanges rapides et pratiques. Sa mise en place dans la ville moldave a été actée dernièrement par les responsables municipaux et associatifs des villes de Bühl, Kalarach, Schkeuditz et Villefranche dont certaines structures en sont déjà dotées. De son côté, Kalarach a choisi l'implantation de son futur local tandis que Bühl, Schkeuditz et Villefranche aideront à son équipement. Echéance : début 2013.

« Cet équipement sera ouvert à tous pour aider à des échanges de population à population dans le cadre du montage de projets dans différents domaines : jeunesse, commerce, viticulture, médecine, etc. », explique Muriel BLANC, présidente de l'association Villefranche-Beaujolais-Kalarach.

Élections municipales à Bühl

Maire de Bühl depuis 1997, Hans STRIEBEL a quitté ses fonctions le 31 décembre dernier. Il est remplacé par son ancien premier adjoint, Hubert SCHNURR, qui a été brillamment élu au 1^{er} tour des élections municipales. Ce dernier connaît bien notre ville et ses habitants et s'est toujours intéressé aux activités de notre jumelage. Le poste de 1^{er} adjoint a été confié à Wolfgang JOCKERST qui, jusqu'à présent, avait en charge les secteurs de la culture, des sports et de l'éducation, des domaines en lien direct avec les jumelages.

Les élus de Villefranche et l'association Villefranche-Bühl, présidée par François DUFRESNE, se réjouissent de ces résultats qui laissent présager un développement des échanges entre nos deux villes.



Association Villefranche-Schkeuditz

Après l'exposition en novembre des œuvres de Heinz MUTTERLOSE, peintre schkeuditzois, en partenariat avec le Groupement des Artistes du Beaujolais, l'association que dirige Christiane FERRIER est maintenant tournée vers la nouvelle année qui sera marquée par plusieurs initiatives : venue de nombreux Allemands pour les Conscrits®, projet de Semaine du cinéma allemand et périple franco-allemand, en juin, à vélo, de Villefranche à Schkeuditz (arrivée pour la fête de la ville le dernier week-end de juin).

Une chaufferie bois en réseau !



De g. à dr. Olivier MANDON, conseiller délégué à l'application du Plan environnement pour Villefranche, et le directeur de l'usine, Kléber TROGER

Il y a quelques semaines, le Syndicat mixte d'élimination, de traitement et de valorisation des déchets Beaujolais Dombes (SYTRAIVAL) inaugurerait la nouvelle chaufferie bois raccordée au réseau de chauffage urbain. Villefranche devient ainsi l'une des premières villes à bénéficier d'un réseau

dont la chaleur est produite presque en totalité à partir d'énergie renouvelable.

En effet, 65 % de la chaleur produite est issue de la combustion des déchets ménagers et 20 % de la chaufferie biomasse de 2 MW, brûlant environ 2 000 tonnes de plaquettes de bois issues du Beaujolais vert par an. Cette chaudière, également couverte de 250 m² de panneaux photovoltaïques, permet d'économiser 450 tonnes d'équivalent-pétrole et 1 070 tonnes de CO₂ par an.

La Ville de Villefranche a réaffirmé son engagement pour le développement de ce réseau de chaleur en raccordant en 2010 de nombreux édifices publics dont l'hôtel de Ville, l'école maternelle Anne-de-Beaujeu, l'école primaire Ferdinand-Buisson, le service Jeunesse, le gymnase de Béligny, les serres ainsi que le centre technique municipal. Elle raccordera prochainement le nouveau centre nautique Saint-Exupéry.

Rappelons que, pour ses utilisateurs, le réseau de chaleur présente deux intérêts majeurs : les bénéficiaires se mettent à l'abri des fluctuations du prix du pétrole ou du gaz et ils participent à la lutte contre le réchauffement climatique en contribuant à la baisse des émissions de CO₂.

Les chiffres clés du réseau de chaleur :

- **6 000** mètres de réseau
- **32 000** MW de chaleur distribués/an
- **29** bâtiments raccordés
- **5 600** tonnes de CO₂ économisées/an

Villefranche-sur-Saône



À noter dans vos agendas, la Fête de l'Environnement 2012!

Cette année, la fête aura lieu du 26 au 31 mars. La ferme pédagogique revient toute la semaine sur la place des Arts et le samedi 31 mars sera ponctué de nombreuses animations : manège, calèche, rollers, et des espaces Bio, Habitat, Apiculture, Institutionnel. Villefranche reste très soucieuse de son environnement. Une manifestation grand public à ne pas manquer !

Le Plan environnement s'illustre !

La mise en œuvre du Plan environnement, voté en 2009, se concrétise un peu plus chaque mois par des actions concrètes dans notre ville. Afin de mieux les identifier, des panneaux indicatifs ou de sensibilisation sont implantés. Il s'agit pour le premier de rappeler que le respect d'autrui passe par une maîtrise des bruits en ville. Ces panneaux seront systématiquement accompagnés de 5 pictogrammes qui nous rappellent les 5 engagements du Plan environnement :

- une vie en harmonie avec notre écosystème ;
- des politiques de développement, d'aménagement et de l'habitat durables ;
- des actions locales contre le réchauffement global ;
- une ville éco-responsable exemplaire ;
- Caladois, tous acteurs de l'environnement local.



La Maison des ados bientôt ouverte

Souhaitée par la Mairie et les acteurs sociaux de la région, la future structure ouvrira ses portes au mois de mars grâce au soutien financier de l'Agence régionale de santé.

Cet espace d'accueil, d'écoute, de conseil et d'orientation pour les adolescents et leur famille sera installé rue Desseigne, sur une surface de 350 m², dans des locaux occupés précédemment par la Cyber Base Emploi et les ASSEDIC.



Modification des modalités de règlement des activités du service Jeunesse

Depuis le 1^{er} janvier 2012, les familles ne viendront plus régler les différentes prestations jeunesse auprès du service (rue de la Quarantaine) et des Maisons de Quartier, mais directement à la Trésorerie Villefranche-Rivoli (à côté du Marché couvert). En effet, le Trésor Public adressera un avis des sommes à payer, regroupant l'ensemble des prestations du service Jeunesse dont aura bénéficié la famille : centres de loisirs 3-6 ans, 6-12 ans, ados sur tous quartiers, cours de hip-hop.

Cette modification permet de préfigurer un nouveau système, appelé compte famille, qui regroupera l'ensemble des prestations proposées aux familles par la Ville de Villefranche et facilitera les relations entre les familles et la collectivité. Dans cette logique de simplification, il est envisagé dès 2012 la possibilité de règlement par carte bancaire, via Internet.

Conseil municipal des jeunes

Les nouveaux élus 2012



Membres titulaires

- Ayse BOZAGAC
Maurice-Utrillo
- Rhyan BRIKH
Claude-Bernard
- Léa CHOIGNARD
Jean-Moulin
- Simon CICERON
Faubert
- Mathis DRUELLE
Faubert
- Kazim ERYILDIZ
Maurice-Utrillo

- Maulde FLEURY
Claude-Bernard

- Basile MAETZ
ND de Mongré

- Alyssa MONCEAU
ND de Mongré

- Nolwenn MOUSSIER
Jean-Moulin

- Laurie-Anne NIEL
Claude Bernard

- Xavier PILASTRE
ND de Mongré

- Océane ROCH
Jean-Moulin

- Léa RODRIGUEZ
ND de Mongré

Suppléants

- Pierre-Marie BERERD
ND de Mongré

- Réguiya BOUTCHICHA
Jean-Moulin

- Elodie CANARD
Faubert

- Jessym TEBBANI
Claude-Bernard

Centres de loisirs

Service Jeunesse 3 / 11 ans

230 rue de la Quarantaine - Tél. 04 74 62 26 31.

- Vacances de février (13 / 24 février) : inscription par téléphone à partir du 23 janvier lorsque les 2 parents travaillent, et le 24 dans les autres cas.
- Vacances de Pâques (10/20 avril) : inscription par téléphone à partir du 19 mars lorsque les 2 parents travaillent, et le 20 mars dans les autres cas.

Association Courte échelle 3 / 14 ans

Esplanade Paul-Bert - 90 rue Paul-Bert - Tél. 04 74 62 00 54.

- Vacances de février (13 / 24 février) : inscription sur rendez-vous à partir du 30 janvier.
- Vacances de Pâques (10 / 20 avril) : inscription sur rendez-vous à partir du 26 mars.

340

C'est le nombre de retraités des cantons de Gleizé et Villefranche venus au loto annuel de l'ACARPA organisé avec le soutien logistique des services de la Ville de Villefranche et qui s'est déroulé à la salle polyvalente d'Arnas, le 24 novembre dernier. Un moment de retrouvailles et de détente en toute convivialité.



Marie-Camille JACQUEMET, adjointe aux Solidarités et aux Personnes âgées



Comment avez-vous vécu ces fêtes de fin d'année dans le cadre de votre délégation ?

Les fêtes de fin d'année sont des moments privilégiés pour aller à la rencontre des personnes âgées, que ce soit pour leur offrir des friandises ou des plantes. Ce geste symbolique est avant tout un témoignage de notre reconnaissance. Il permet également aux conseillers municipaux d'avoir un moment d'échange et de partage sur les préoccupations des personnes concernées. Réunir les personnes isolées dans les quartiers autour d'un goûter comme nous le faisons chaque année contribue à apporter un peu de chaleur à ceux qui en ont besoin. Mais le bien-être des Caladois est une préoccupation permanente qui ne se limite pas aux seules périodes de fêtes.

Comment l'aide au « mieux vieillir » se traduit-elle ?

Des actions sont mises en place tout au long de l'année. Nous engageons et encourageons les actions de solidarité et d'animation. En 2012, il est envisagé de mettre en place des ateliers contribuant à améliorer la prévention du vieillissement. « *Bien vieillir, ce n'est pas ajouter des années à la vie, mais de la vie aux années* », dit le psycho-sociologue Jacques SALOME.

Nous favorisons, au travers des diverses associations que nous subventionnons, le maintien à domicile des

personnes âgées. Mais nous savons qu'il n'est pas toujours possible. Conscients de ce problème, nous avons souhaité la création d'un établissement pour personnes âgées dépendantes de 82 lits (*voir dossier pages 8 et 9*).

Comment s'exprime la solidarité communale ?

Mon domaine d'intervention ne se limite pas seulement aux personnes âgées. Les solidarités s'exercent en direction de tous les publics fragilisés par l'âge, la maladie, le handicap et le contexte économique. Elles prennent des formes diverses : aides collectives (soutien aux associations caritatives par exemple) et aides individuelles (chauffage, transport, logement, santé, alimentation, cantines scolaires...). Ces aides individuelles sont accordées après étude des situations sociales, familiales et financières, par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), dont j'assure la vice-présidence.

Quel rôle accordez-vous au bénévolat ?

Comme nous avons pu le constater le 5 décembre dernier lors de la Soirée du Bénévolat, Villefranche a la chance de compter de nombreux bénévoles engagés au service des autres. Mes collègues et moi saluons cet engagement et apportons tout notre soutien à ces associations qui entretiennent le lien social indispensable au « bien vivre ensemble ».

Consciente de cette nécessité, la Ville a mis en place deux structures qui interviennent dans le cadre du bénévolat : Le Relais du bénévolat et Caladois solidaires, qui mettent en relation des bénévoles avec des associations ou des particuliers.

En plus de votre fonction d'adjointe, quels sont vos autres engagements ?

Comme vous avez pu le constater, ma délégation est large et implique d'autres engagements comme par exemple la présidence du Fonds d'Aide aux Jeunes ou encore des représentations dans de nombreuses associations (Office des Générations Réunies, services d'aide à domicile, conseils de vie sociale, ACARPA...) ou organismes comme le Conseil d'Administration de la CAF, par exemple.

Engagement citoyen : s'investir dans la vie de la cité !

Un engagement, c'est avant tout un acte citoyen. Créer du lien, favoriser les connexions entre les acteurs du tissu associatif et les jeunes générations, impulser une dynamique de proximité... tel est le défi relevé par la Ville.



Depuis un an, sous la responsabilité de Virginie PAGNON, conseillère déléguée à l'égalité des chances et à la citoyenneté, qui a en charge ce dispositif, une réflexion est menée avec plusieurs partenaires : des services municipaux (Pôle Citoyenneté, service Jeunesse, service Vie des quartiers, Conseil Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance, Conseil Municipal des Jeunes), Atelier Santé Ville (service Politique de la Ville de la CAVIL), Programme de Réussite Éducative (centre intercommunal d'Action sociale), Mission Locale Jeunes, cité scolaire Claude-Bernard et les associations L'Accueil et la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence.

Le dispositif Engagement citoyen, approuvé par le Conseil municipal du 12 décembre dernier, a pour vocation d'encourager la citoyenneté active dont les trois composantes sont le civisme, la civilité et la solidarité.

Il s'agit de favoriser l'initiation, la découverte et l'apprentissage du monde

associatif local. L'objectif est de promouvoir l'engagement des jeunes de 14 à 20 ans, domiciliés ou scolarisés à Villefranche ou membres d'une association caladoise, auprès de structures qui recherchent des bénévoles pour mener à bien leurs actions.

Le dispositif dépend ainsi de l'adhésion volontaire et de l'implication individuelle des jeunes, mais aussi des associations. En effet, les associations qui s'engagent par le biais d'une cotisation annuelle forfaitaire jouent un rôle-clé dans la réussite de ce projet en proposant des actions valorisantes et utiles au regard des compétences des jeunes, de leurs motivations et de leurs disponibilités.

En retour, ces expériences permettent aux jeunes de développer de nouvelles compétences et un savoir-être. Ils peuvent s'en prévaloir notamment dans leur cursus scolaire ou universitaire et sur le marché du travail.

Cette découverte de la richesse du monde associatif vise également à susciter des

vocations, à assurer la relève de demain et renforcer les dispositifs existants sur le territoire, tels le Relais du Bénévolat et Caladois Solidaires.

Guichet unique en mairie

Afin de mettre en lien les besoins des partenaires associatifs et des jeunes, un guichet unique est mis en place au sein du Pôle citoyenneté de la Ville. Prévu pour 30 jeunes s'engageant pour 60 heures maximum de missions par an, le dispositif est lancé dès janvier 2012 et sera expérimenté pour une durée de 6 mois. Un bilan intermédiaire sera dressé et permettra si besoin, en fonction des observations, un réajustement afin de rester en adéquation avec les attentes des acteurs.

La mise en œuvre de cette action repose sur la signature par le jeune, l'association et la Ville, d'une Charte d'engagement définissant les obligations respectives de chacun. Elle précise également les valeurs inhérentes au dispositif, ainsi que ses modalités organisationnelles. Elle sera en téléchargement sur l'onglet « Engagement citoyen » du site Internet de la Ville.

À la signature de la Charte, le jeune se voit remettre un livret d'engagement individuel permettant de suivre et d'attester les missions effectuées auprès des associations.

Au terme de son engagement, le jeune bénéficiera d'une attestation officielle validant son parcours et ses expériences, ainsi que d'une gratification symbolique afin de favoriser son intégration dans la vie locale.

« Partager cette expérience, c'est enrichir son parcours et devenir un acteur reconnu de la vie de la cité ! », précise Virginie PAGNON.

Permanence à l'Hôtel de ville
le mercredi de 14 h à 18 h.
Contacts : Tél. 06 88 30 09 67
engagement-citoyen@villefranche.net

la semaine littéraire



3^e Semaine littéraire

«Après deux éditions plutôt réussies, on peut affirmer que la Semaine littéraire fait désormais partie des rendez-vous culturels caladois et que, pour cette 3^e année, le succès devrait être encore plus fort tant est grande la mobilisation des associations, des artistes, de la médiathèque et du service Culturel de la ville, placé sous la houlette de Jean-Paul BERNEY.

Cette année 2012, année du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau, c'est la francophonie qui sera mise à l'honneur. Bien que Suisse de naissance, Rousseau était un auteur francophone, encyclopédiste, inspirateur des révolutionnaires, et c'est par cette belle langue qu'est le français qu'il posera les fondements de la démocratie d'aujourd'hui.

Francophonie et liberté, francophonie et unité dans la diversité, c'est peut-être le message qui se dégagera de cette riche Semaine littéraire dont je vous invite à parcourir le programme et à suivre les nombreuses manifestations.»

Jean-Luc GUENICHON, adjoint à la Culture et aux Jumelages

LUNDI 12 AU VENDREDI 16 MARS

- « **Les Mots français d'origine arabe** » exposition de 15 panneaux réalisés par Salah GUEMRICHE. De 14 h à 18 h, au CCAB. Organisation : CCAB.

MERCREDI 14 MARS

- **Trois petits pas... et puis s'en va**
A 11 h et 16 h à l'auditorium : théâtre musical pour enfants de 18 mois à 5 ans sous tente berbère.
- **Contes d'Afrique**
A 19 h, à l'auditorium : spectacle familial de contes (gratuit sur réservation). Organisation : Les Concerts de l'auditorium, en partenariat avec la médiathèque.
- **Le livre arbitre**
A 20 h : au Blablathé : échanges autour d'ouvrages.

JEUDI 15 MARS

- **Dans les bras d'Eros**
A 18h30, au Blablathé : Crousti'lecture autour de textes érotiques avec Ecriture & papyrus et le Théâtre Pêle-Mêle.
- **Rencontre**
A 19 h, à la médiathèque : spectacle avec le poète Michel REYNAUD et le saxophoniste Lionel MARTIN.
- **Slam ta lecture !**
A 19 h à l'auditorium : spectacle de slam joué par des élèves de

1^{re} des lycées Louis-Armand et Claude-Bernard. Mise en scène : Françoise CASILE. Remise du Prix littéraire des jeunes Caladois Slam ta lecture ! Entrée libre et gratuite. Organisation : association Janimaville.

VENDREDI 16 MARS

- **CO(hortes de) CO(ntes d'o) RI(gine fran) CO(phone)**
A 19 h, à la médiathèque par Emmanuelle DELLA SCHIAVA
Organisation : Théâtre Pêle-Mêle.

SAMEDI 17 MARS

- **Passion simple**
A 20 h 30, au Blablathé : lecture-spectacle avec la compagnie Les enfants d'Arlequin.

DIMANCHE 18 MARS

- **Bleu spirale (un chantier)**
A partir de 15 h 30 à l'Atelier : Partition pour six danseurs dans le cadre de la célébration du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques-Rousseau. Direction artistique : Sandrine BESACIER. Organisation : collectif les jardins satellites.
- **La mastication des morts**
A 17 h 30, au Blablathé : lecture en musique d'après Patrick Kermann par la compagnie Quai 4.



Les 400 Coups à l'ère numérique

D'ici quelques mois, le cinéma Art & essai Les 400 Coups sera dans le train de la technologie numérique, après 20 années d'utilisation de la pellicule. « C'était ça ou fermer boutique puisqu'à la fin de l'année 2012 aucun film ne sera plus distribué sur pellicule 35 mm », explique Rodolphe DONATI, le directeur du cinéma. Beaucoup moins coûteuse en production et en distribution, cette technologie demande, de la part de la Mairie propriétaire des murs, un investissement de 240 000 €, en majeure partie subventionné par l'État via le Centre national du cinéma, la taxe spéciale additionnelle (taxe de 10,72 % sur le billet d'entrée), le Conseil régional et les aides spéciales à l'équipement numérique. Car il faut tout changer : le système de projection et la chaîne sonore.

Cela sera chose faite durant la fermeture estivale. À la rentrée de septembre, les films arriveront sur disque dur avant que la transmission par satellite ne vienne entièrement dématérialiser le procédé sous la forme d'une immense bibliothèque virtuelle. Pour le spectateur, cette révolution du numérique se traduira par une projection proche de la perfection et des films en 3D dans l'une des 3 salles des 400 Coups.

VAGUE DES LIVRES 2012

Dédicaces, animations, stands d'éditeurs, expositions. Salle de l'Atelier. Entrée libre et gratuite.

- Samedi 17 mars 9 h 30 / 18 h 30 (inauguration et remise du prix littéraire à 11 h)
- Dimanche 18 mars 9 h 30 / 18 h
Organisation : association La Vague des livres en Beaujolais

MAISON D'ARRÊT

Plusieurs animations culturelles

ASSOCIATION CRÉMATISTE



Depuis plus de 30 ans, l'Association crématiste de Villefranche, du Beaujolais et de sa région apporte soutien et informations aux personnes qui le souhaitent.

De plus en plus répandue (30 % des obsèques), cette pratique est aussi de plus en plus encadrée par la législation européenne. « *Notre intervention,*

toujours bénévole, peut s'étendre de la réflexion sur le sujet à la destination des cendres du défunt, en passant par le contact avec l'entreprise de pompes funèbres, le testament crématiste, la cérémonie au crématorium de Gleizé, etc. Tout ceci dans le respect des dernières volontés de la personne », explique le président, Alain SENECAILLE.

Permanence les 2^e et 4^e vendredis du mois (17h / 19h) – 47 passage de l'ancienne mairie – Tél. 06 70 42 08 94 – www.cremation-france-ffc.com

LIGNE TGV CENTRE FRANCE : PARTICIPEZ AU DÉBAT !

Le projet d'une Ligne à grande vitesse Paris, Orléans, Clermont, Lyon (POCL) est actuellement en débat avec Réseau Ferré de France pour une possible réalisation à l'horizon 2025. Or, une des variantes propose de passer par notre région entre les gares de Roanne et de Lyon.

Vous pouvez avoir tous les éléments du dossier et donner votre avis jusqu'au 31 janvier 2012 sur le site : www.debatpublic-lgv-pocl.org

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

FEMME DANS LE MONDE 2012, RÊVE ET RÉALITÉ

Les organisateurs du festival Femmes en Calade aimeraient que les habitants de la ville s'expriment sur le thème de la femme en 2012 à travers l'écriture de textes. Si le cœur vous en dit, vos propos seront les bienvenus. D'une longueur de 3 à 20 lignes, ils seront lus de façon anonyme durant la manifestation.

À déposer dans les Maisons de quartiers, à l'accueil de l'hôtel de ville ou à la résidence l'Accueil. Date limite de dépôt : samedi 25 février.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Comme chaque année, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) organise un recensement partiel de la population qui a pour objectif de suivre l'évolution démographique. L'opération 2012 s'effectuera du 19 janvier au 25 février.

Si vous êtes concerné, un avis de passage vous sera envoyé, puis un agent recenseur (reconnaisable par une carte officielle tricolore avec sa photo et la signature du maire), se rendra à votre domicile pour vous remettre un questionnaire à remplir. L'agent recenseur fera ensuite un deuxième passage pour récupérer ces documents avant le 25 février.

Les réponses, confidentielles, sont ensuite transmises à l'INSEE pour être exploitées uniquement sous forme de statistiques.



DES DÉPÔTS-VENTE À VOCATION CARITATIVE

Croix-rouge :

- Dépôt : du lundi au vendredi (9h / 12h et 14h / 18h, fermé le mercredi matin).
- Vente : du lundi au vendredi (14h / 17h30) ainsi que le 2^e samedi du mois (9h / 12h) 537 rue d'Anse.

Secours populaire :

- Dépôt et vente : lundi et jeudi de 14h à 16h30 - Impasse Revin.

Notre-Dame des sans abri :

- Dépôt et vente : mardi et jeudi (14h / 17h) ainsi que le samedi (10h / 12h et 14h / 17h) 461 rue Robert-Schumann.



ÊTRE ANIMATEUR EN CENTRE DE LOISIRS

Vous êtes titulaire du BAFA ou en session de préparation et vous êtes intéressé pour travailler dans l'animation enfants ou ados lors des mercredis, des vacances scolaires ou de l'été ? Vous pouvez transmettre dès à présent un CV et une lettre de motivation auprès des Ressources Humaines - Hôtel de Ville 183, rue de la Paix, à Villefranche.



Ce bulletin municipal est disponible en enregistrement CD Audio réalisé par la Bibliothèque Sonore de Lyon. Contact : 04 72 34 66 00



RENDEZ-VOUS

THÉÂTRE DE VILLEFRANCHE

LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ

Théâtre
Les 23 et 24 janvier à 20 h 30

OH BOY !

Théâtre (dès 9 ans)
Le 4 février à 15 h

GASPARD PROUST

Humour
Les 6 et 7 février à 20 h 30

MARIANA

Danse
Le 9 février à 20 h 30

CONCERTS SANDWICHES

Carte blanche au Conservatoire de Villefranche, au bar du Théâtre
Le 10 février à 12 h 15

LE CAS DE LA FAMILLE COLEMAN

Théâtre
Le 28 février à 20 h 30 et le 29 février à 19 h 30

1 HUBERT-FELIX THIEFAINE

Musique
Le 2 mars à 20 h 30

BIENNALE MUSIQUES EN SCÈNE

Musique
Le 6 mars à 20 h 30

LES TROIS SŒURS

Théâtre - Au Théâtre de Célestins (Lyon)
Du 7 au 9 mars à 20 h

LES NÈGRES

Théâtre
Le 13 mars à 20 h 30 et le 14 mars à 19 h 30

DANYEL WARO

Musique
Le 20 mars à 20 h 30

COMMENT AI-JE PU TENIR LA-DEDANS ?

Théâtre
Le 31 mars à 15 h

Place des Arts - Tél : 04 74 65 15 40 - Fax : 04 74 60 04 38
Courriel : theatredevillefranche.asso.fr
Location au 04 74 68 02 89
Courriel location : billetterie@theatredevillefranche.asso.fr

MÉDIATHÈQUE PIERRE-MENDÈS-FRANCE

ANIMATION MUSICALE

« Ensembles (s) »
Le 31 janvier à 18 h 30

EXPOSITION

« Ensembles (s) »
Du 31 janvier au 4 février

CONFÉRENCE DE SERGE LAURENT

« Auguste Vermorel, un communard du Beaujolais »
(Une heure avec... la Société populaire)
Le 2 février à 18 h 30

SPECTACLE CONTE ET SCIENCE

« Ebulliconte » (dès 8 ans)
Le 23 février à 10 h 30, 14 h 30 et 17 h 30

ASSISES INTERNATIONALES DU ROMAN

Espace de découvertes et d'échanges
Présentation le 28 janvier à 11 h - De février à mai

TROIS PETITS PAS ET PUIS S'EN VA... EN AFRIQUE

En collaboration avec les Concerts de l'auditorium
À l'auditorium - Contes et poésies (dès 2 ans)
Le 14 mars à 11 h, 16 h et 19 h

CONCERTS DE L'AUDITORIUM

FRANCOIS-RENE DUCHABLE ET ALAIN CARRE

Récital piano, poésie
Le 20 janvier à 20 h 30

JAMM

Concert (dès 7 ans)
Le 7 février à 20 h

WALLY

Concert
Le 3 mars à 20 h 30

BIG BAND DE JAZZ

Concert d'après Ella Fitzgerald
Le 17 mars à 20 h 30 et le 18 mars à 17 h

CORDES EN CALADE

Concert (à la salle de l'Atelier)
Le 31 mars à 20 h 30

96, rue de la Sous-Préfecture - Location au 2^e étage
Tél : 04 74 60 31 95
concertsauditorium@yahoo.fr - www.concertsauditorium.free

THÉÂTRE PÊLE-MÊLE

ULTRA MARINE

Contes en chansons (à partir de 6 ans)
Le 28 janvier à 16 h

LES VOIX GOURMANDES

Stage écriture et théâtre
Le 21 janvier (10 h / 18 h et le 22 janvier 10 h / 20 h)

LE VOL DU CORBEAU

Opus théâtral et musical pour bande dessinée
Les 3 et 4 février à 20 h 30

TRANSATLANTIQUE ATLAS

Théâtre
Le 2 mars à 20 h 30

LES SONNETS OU LE PORTRAIT M.WS

Théâtre
Les 23 et 24 mars à 20 h 30

VOYAGES AU CENTRE DES REVES

Théâtre musical (à partir de 5 ans)
Le 31 mars à 15 h 30

171, rue Jean-Michel-Savigny
Tél : 04 74 07 16 19 - Fax : 04 74 07 16 19
info@theatrepelemele.fr - <http://www.theatrepelemele.fr>

CONFÉRENCES DE L'ACADÉMIE

« IMPIETES ET PAILLARDISES DANS LE BEAUJOLAIS DU MOYEN-AGE »

Par Pierre FAURE
Le 11 février

« DU PETIT POUCKET A KIRIKOU, LA CUISINE DES OGRES »

Par Martine COURTOIS
Le 10 mars

Séances à 16 h à l'Auditorium, 96 rue de la Sous-Préfecture.
Entrée libre et gratuite

DIVERS

2 LES 10 ANS DU MUSÉE PAUL DINI

« Valadon, Utrillo, Utter, la Trinité maudite ».
Gratuité pour les Caladois en janvier.
Jusqu'au 12 février

1^{er} TOURNOI DE CARROM

Tournoi officiel de simple en vue du classement national 2011-2012 à la Bourse du Travail
Le 22 janvier

CONNAISSANCE DU MONDE

Conférence sur la Nouvelle-Calédonie, par ANTOINE
Le 23 janvier
La Mongolie, par Patrick BERNARD
Le 27 février
Les îles de la Réunion, Maurice et Rodrigues, par D. DRION
Le 26 mars
À l'auditorium à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30

CONCERT DE LA MUSIQUE DE L'INFANTERIE

Le 9 février à 20 h 30 à l'Atelier.
Entrée libre et gratuite.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TAROT

Du 10 au 12 février à Villefranche et Liergues

3 FESTIPLANETES

Organisation : CCAB
Du 10 au 28 février
Programme sur www.ccab.fr

2^e SALON DES VOYAGES POUR LES JEUNES

Salle des Echevins - Le 3 mars

4 FESTIVAL DES FEMMES EN CALADE

Du 5 au 17 mars
Programme sur www.villefranche.net

ANNÉES 60, LES ANNÉES YÉYÉ

Proposé par l'ACARPA (04 74 62 71 23) au Théâtre
Le 8 mars, à 15 h

3^e SEMAINE LITTÉRAIRE EN CALADE

Du 12 au 18 mars
(Vague des livres à l'Atelier les 17 et 18 mars)

5 FESTIVAL DE LA SEMAINE DE LA TURQUIE EN CALADE

Du 16 au 25 mars

Ensemble pour Villefranche Groupe de la droite, du centre et de l'ouverture

Performance : Villefranche sur tous les fronts !

A ceux qui s'interrogent sur la gestion de la Ville, le dossier que lui consacre la revue nationale La Gazette des communes est éloquent, avec pour titre : « Performance, Villefranche s'engage sur tous les fronts ». Il décline comment la Ville s'est engagée dans la recherche de marges de manœuvre budgétaires : une belle reconnaissance de la gestion saine et rigoureuse des deniers publics, sans dépenses inutiles. En effet, la baisse des dépenses de fonctionnement, les choix qui sont faits et la volonté de ne pas augmenter les taux d'imposition le sont dans l'intérêt des Caladois, des finances publiques et de l'avenir de notre cité !

Nombre de nouveaux Caladois, rencontrés lors de la soirée qui leur est consacrée, nous ont fait part de leur satisfaction de s'être installés dans notre ville pour son cadre de vie, ses équipements, sa vie culturelle et sportive, ses possibilités de stationnement avec des tarifs attractifs, etc.

Tout cela nous conforte dans notre vision pour Villefranche, loin des attaques stériles et démagogiques qu'il est facile de tenir dès lors que l'on n'exerce aucune responsabilité et que l'on ignore la réalité des contraintes locales !

Bernard PERRUT, Sophie LUTZ, Daniel FAURITE, Marie-Camille JACQUEMET, Michel JAMBON, Marielle VELUT, Thomas RAVIER, Martine GLANDIER, Jean PICARD, Daniel BANCK, Jadée DUBOIS, Jean-Luc GUENICHON, Michel GEERNAERT, Olivier MANDON, Capucine SEIVE, Virginie PAGNON, Didier MOULIN, Marie-Claude PELOSSE, Gérard DUCRAY, Frédérique PARLIER, Isabelle RUCH, Chrystine BEAUCLAIR, Assia BAIZID, Fabrice GOUDARD, Olivier CHARRIN, Turgay ERYILDIZ, Marie-France ROUX-BALANDRAS

Les investissements importants que nous avons entrepris permettent de soutenir l'économie et l'emploi, mais le chômage demeure notre principale préoccupation. Si le développement économique relève des compétences de la CAVIL, il n'en demeure pas moins vrai qu'avec les services de l'Etat, la Chambre de commerce et la Chambre de métiers, nous sommes mobilisés pour renforcer notre tissu économique et commercial, et trouver les justes équilibres pour de nouvelles implantations. Préparer l'avenir de la Ville passe par la maîtrise des espaces en cours de mutation et une réelle complémentarité dans nos projets, entre logements et activités économiques, avec une urbanisation de qualité dans un cadre de vie préservé (ilot Blanc/Jardiniers, éco-quartier Monplaisir/Quarantaine).

En 2012, nous poursuivrons nos efforts sur tous les fronts, de la petite enfance aux personnes âgées, du centre-ville à tous les quartiers, soucieux de rendre accessible au plus grand nombre les services et équipements qui font la qualité de vie en Calade.

Très bonne année à toutes et à tous !

Villefranche en mouvement Groupe divers droite

Nos priorités pour 2012

Lors des nombreuses rencontres que nous avons organisées fin 2011, vous avez été nombreux à nous dire votre volonté de voir les choses changer à Villefranche. Votre confiance et votre soutien renforcent notre détermination à agir en faveur d'une autre politique municipale. En 2012, nous poursuivrons notre action constructive :

- Pour faire de l'emploi une priorité de l'action municipale, alors que le chômage ne cesse d'augmenter dans notre région, plus vite que sur le plan national. A quoi servent les grands discours sur « Villefranche, capitale du Beaujolais » si la Municipalité n'a pas la volonté d'accueillir de nouvelles entreprises créatrices d'emplois pour les Caladois ?
- Pour un développement équilibré de notre ville au lieu d'une urbanisation à marche forcée qui abîme la qualité de vie. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes opposés à la construction de 120 nouveaux logements sur l'ancien terrain de Mr Bricolage, à proximité de la gare. Nous avons

proposé que ce terrain puisse par exemple accueillir le complexe cinématographique dont Villefranche a besoin. De très nombreux Caladois ont soutenu cette idée. Personne ne comprend que la Municipalité préfère réaliser une opération immobilière en achetant ce terrain puis en le revendant à un promoteur !

- Pour une gestion municipale plus respectueuse de l'argent des Caladois, au moment où de nombreuses familles sont confrontées à des difficultés sociales et financières. Là encore, les choix de la Municipalité sont incohérents. La suppression des animations de Noël (et en particulier la patinoire de la Place des Arts), qui faisaient le bonheur des familles, est incompréhensible. Car dans le même temps, la Mairie multiplie les manifestations, réceptions et actions de communication coûteuses. Il y aurait sans doute là quelques sources d'économies...

Nous vous souhaitons une très belle année 2012.

Pascal RONZIÈRE, Béatrice BERTHOUX, Daniel LIÈVRE

Pour Villefranche avec vous Groupe de Gauche

2011... terminé ! 2012.. espoir ?

Triste fin d'année 2011.

Oui, les rues de Villefranche, en décembre, étaient terriblement tristes: pas d'animation pour le 8 décembre, et tout le reste du mois la place des Arts, vide, vide de la joyeuse animation de ces dernières années autour de la patinoire. Rien -ou presque- n'était prévu pour qu'enfants, adolescents, jeunes et moins jeunes se retrouvent et oublient quelques instants leurs dures réalités quotidiennes... Quel contraste avec les festivités du Beaujolais nouveau de novembre! Cette remarque nous a été faite maintes fois et ce ne sont pas les explications données dans la presse sur l'absence de la patinoire qui ont empêché déception, questionnements et amertume. Le Député-Maire se vante d'une gestion saine, force est de constater que les choix faits par la municipalité ne vont pas vers des activités qui profitent au plus grand nombre.

Triste fin d'année 2011...quels espoirs pour 2012?

Près de 6000 inscrits à Pôle Emploi à Villefranche ! Encore plus de personnes fréquentent les Restos du Cœur, dont beaucoup, beaucoup d'enfants. Que ce soit les salariés de Pôle Emploi, les bénévoles des différentes associations d'aide, tous sont préoccupés et mettent les bouchées doubles. Ils ont tout notre soutien.

La majorité ne semble toujours pas prête à faire un véritable bilan de la situation de l'emploi sur ce territoire. L'excuse, décidément bien partagée, de la crise est tellement facile, car, finalement, qui en sont les responsables ? Nous réaffirmerons, au moment de la préparation du budget, notre volonté qu'il soit au service de celles et de ceux qui en ont réellement besoin.

Les Caladois, avec nous, ne peuvent qu'espérer que 2012 soit une année de changement. Comptez sur nous pour tout faire pour y arriver.

Que chacun reçoive tous nos vœux d'une vie meilleure.

Danielle LEBAIL, Michelle BRUN-PIGUET, Alain GALLAND, Catherine TISSOT, Luc BEAUVALLET, Gérard JURY